

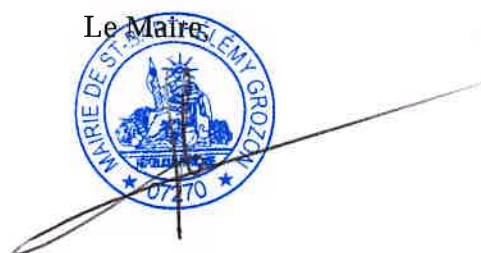
CONVOCAATION

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie le :

MARDI 10 JANVIER 2023 à 20 h 30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'assurance de mes sincères salutations.

À SAINT-BARTHÉLEMY-GROZON, le 05 janvier 2023,



Jean-Paul DECULTY

Ordre du jour :

- Cession d'un délaissé de voirie : régularisation de la voie communale dite « Chemin du Petit Clos »
- Autorisation au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement budget communal
- Autorisation au maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement budget eau
- Désignation d'un référent pour l'Ardéchoise
- Déclassement du chemin communal « chemin des Garrigues » dans l'intention de le céder
- Demande de DETR « réseaux d'eau de Grozon »
- Demande de DETR « Aménagement de la traversée de Grozon »
- Décision suite au devis concernant les travaux pour le terrain de foot
- Questions diverses : vœux de la mairie 2023, travaux du pont de la combe, visite des géomètres étudiants pour l'éco-hameau, terrain et maison de la famille Colas,